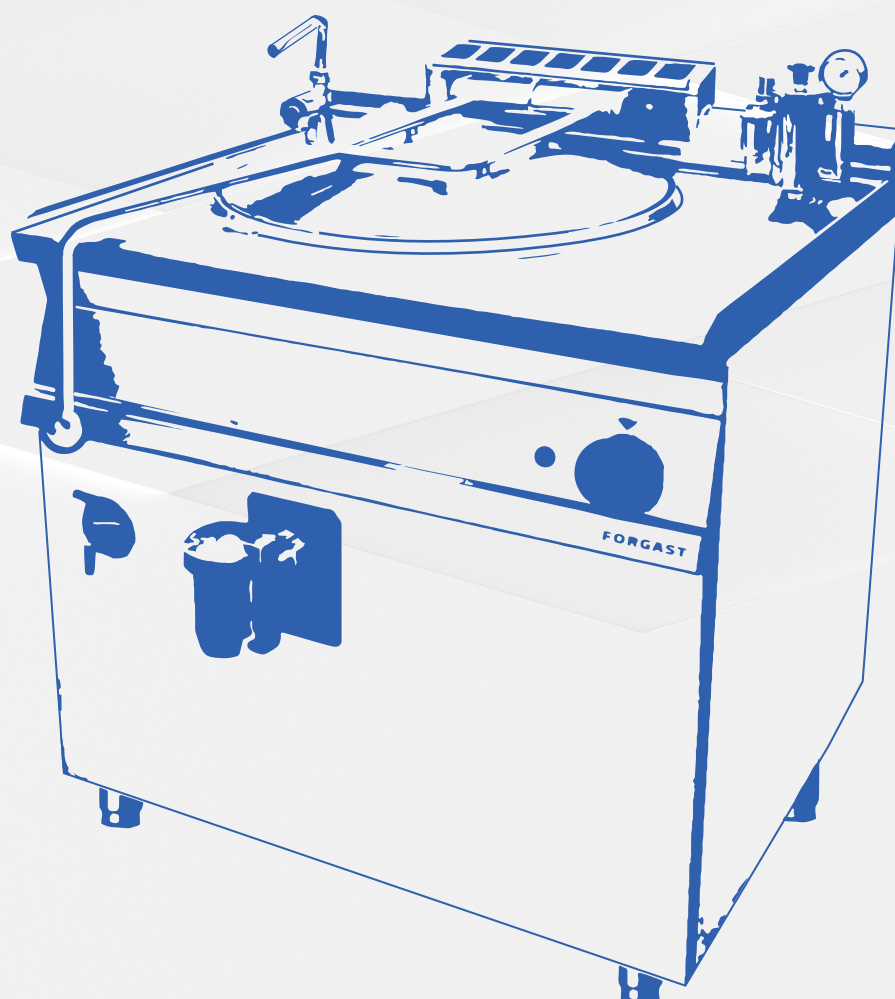




INSTRUCTIONS D'UTILISATION



Chaudière de cuisson à chauffage indirect
- gaz - 80L

GLR782

Traduction du manuel d'origine du fabricant. Le manuel original ainsi que la déclaration de conformité sont disponibles sur demande au siège de M&M Gastro Sp.z o.o.

1. SÉCURITÉ	3
2. DESTINATION	4
3. DONNÉES TECHNIQUES	5
4. TRANSPORT ET STOCKAGE	6
5. INSTALLATION	6
6. UTILISATION	9
7. NETTOYAGE ET ENTRETIEN	11
8. DESSINS	12
9. GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS	14

REMARQUE :

Ce manuel a été traduit à partir du manuel original en anglais au moyen de l'intelligence artificielle et de la traduction automatique.

Nous vous remercions pour l'achat de la chaudière de cuisson FORGAST.

Afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement de l'appareil, il est impératif de prendre connaissance de ce manuel d'utilisation avant sa première mise en service.

Ce manuel doit être conservé dans un lieu sûr et accessible au personnel. Le fabricant se réserve le droit de modifier les paramètres et les solutions techniques dans le cadre d'une amélioration continue de la qualité de ses produits.

Les informations et paramètres figurant dans ce manuel peuvent différer légèrement de la réalité sans pour autant impacter de manière significative l'utilisation de l'appareil.

1. SÉCURITÉ

1. À la réception de l'appareil, il est impératif de vérifier son état en termes de complétude ainsi que la présence éventuelle de dommages liés au transport. En cas de constatation d'anomalies ou de dommages, il faut se conformer aux dispositions des Conditions Générales de Garantie mentionnées dans ce manuel d'utilisation. Sous aucun prétexte, il ne faut utiliser un appareil endommagé lors du transport. Cela pourrait entraîner des blessures corporelles, des dommages matériels à l'appareil ou des pertes de biens, pour lesquelles le fabricant décline toute responsabilité.
2. L'appareil doit être exploité dans les conditions définies par le manuel ainsi que dans le cadre pour lequel il a été conçu et fabriqué.
3. Il est strictement interdit d'ouvrir soi-même la coque de l'appareil.
4. Toutes les ouvertures de ventilation doivent rester dégagées afin d'assurer un refroidissement optimal de l'appareil. Il est strictement interdit d'introduire dans les ouvertures de l'appareil des composants autres que ceux faisant partie de l'équipement standard ou optionnel.
5. Il ne faut en aucun cas tenter de procéder soi-même à des réparations, car cela pourrait mettre votre vie en danger.
6. Il est strictement interdit d'effectuer toute modification structurelle ou altération de l'appareil.



ATTENTION !

La chaudière à gaz doit obligatoirement être installée et subir une mise en service à l'essai avant toute utilisation.

L'installation et la mise en service à l'essai doivent être réalisées par un service agréé Forgast. Cette installation doit être certifiée dans la « Carte de garantie » fournie avec l'appareil. L'enregistrement dûment effectué doit comporter la date, la nature exacte des travaux réalisés ainsi que la signature lisible de la personne habilitée à procéder à l'installation et à la mise en service.

La garantie du fabricant est valable uniquement pour les appareils dont l'installation a été validée dans la carte de garantie. En l'absence d'inscription, l'appareil ne doit en aucun cas être exploité. Une installation réalisée par un service non autorisé, ainsi que l'absence d'inscription dans la carte de garantie, entraînent l'annulation de la garantie fabricant.

9. Il est impératif de contrôler régulièrement le bon fonctionnement de l'appareil et, en cas de dysfonctionnements constatés, de se référer en priorité aux consignes contenues dans la présente notice. En cas d'impossibilité de mise en marche ou d'obtention des paramètres de fonctionnement conformes, il est nécessaire de contacter le service après-vente agréé Forgast.
10. Les personnes non majeures, atteintes d'un handicap moteur ou mental, ainsi que celles n'ayant pas la connaissance appropriée de la bonne utilisation de l'appareil, ne peuvent l'utiliser que sous le contrôle et la surveillance d'une personne responsable de la sécurité.
11. Lors des opérations de nettoyage, d'entretien ou en cas d'interruption prolongée de l'utilisation, l'appareil doit impérativement être éteint conformément aux indications du manuel d'utilisation.

**ATTENTION !**

Un accès aisé à la vanne de gaz doit être systématiquement garanti. Cette précaution permet une coupure rapide de l'alimentation en gaz en cas de dysfonctionnement majeur.

**ATTENTION !**

Le non-respect des consignes mentionnées ci-dessus peut entraîner des blessures graves, un risque mortel, des dommages à l'appareil ou des pertes matérielles significatives, pour lesquelles le fabricant décline toute responsabilité.

Le non-respect de ces consignes entraîne également la nullité de la garantie.

2. DESTINATION

La chaudière de cuisson est destinée à la préparation culinaire de produits alimentaires tels que soupes, légumes, viandes, pâtes ou préparations lactées. Cet appareil ne permet pas la cuisson à la vapeur, ni le réchauffage ou la décongélation des aliments. La chaudière est destinée à être utilisée dans les cuisines de collectivités, les établissements hospitaliers et les cantines. Le manteau d'eau utilisé (chauffage indirect) garantit une montée en température uniforme de son contenu, avec un risque minimisé de brûlure.

Chacun des éléments principaux de la chaudière est fabriqué en acier inoxydable.

La production de vapeur dans le manteau s'effectue via un ensemble de brûleurs alimentés en gaz naturel ou en gaz propane-butane, opérant sous pression atmosphérique. Il est possible de modifier le type de gaz, mais cela nécessite le remplacement des buses du brûleur principal et du brûleur de veille.

Les fumées peuvent être évacuées par un conduit de fumée indépendant ou à travers une hotte aspirante fonctionnant efficacement.

Lors de la conception de l'évacuation des fumées et de la ventilation des locaux de cuisine pour chaque appareil, il convient toujours de respecter strictement les normes applicables.

Le brûleur à gaz permet de porter à ébullition l'eau contenue dans le manteau d'eau et de générer de la vapeur chauffant le contenu de la chaudière. Le niveau de l'eau technique dans le manteau d'eau doit être vérifié à l'aide d'un indicateur de niveau ou d'un tube en verre et doit se situer entre les marquages minimum et maximum. L'indicateur est situé sur le panneau avant de l'appareil.

Lors du chauffage de l'eau dans le réservoir, une pression élevée se développe. Les valeurs de pression peuvent être consultées sur le manomètre. Lorsque le réservoir est entièrement rempli, la puissance maximale de la chaudière permet d'atteindre la pression maximale uniquement après l'ébullition du produit contenu dans la chaudière. L'intensité de l'ébullition peut être ajustée par l'opérateur à l'aide du bouton du régulateur de puissance.

Une pression excédant les valeurs limites (supérieure à 0,45 bar) provoque l'évacuation de l'excès de vapeur d'eau par la soupape de sécurité. La fonction supplémentaire de la soupape de sécurité est la purge automatique de la chemise d'eau lors du chauffage ainsi que la réduction de la dépression (aspiration d'air) après l'arrêt de l'appareil et durant sa phase de refroidissement.

Le couvercle, fabriqué en acier brossé, s'ouvre manuellement. Après ouverture, sa position (angle de 75°) est maintenue grâce aux charnières et au mécanisme à ressort. Le remplissage de la chaudière avec de l'eau froide s'effectue par une vanne de diamètre 1/2". La chaudière peut être vidangée à l'aide d'une vanne de vidange de diamètre 6/4" ou à l'aide d'une louche. Le robinet de purge est verrouillé afin de prévenir toute ouverture accidentelle.

Le brûleur peut être mis en marche et arrêté, et sa puissance (flamme principale, flamme minimale) est réglable manuellement. Une manipulation sûre est assurée grâce à un dispositif thermoélectrique de contrôle de la flamme et à un système évitant la reprise d'allumage ainsi que la fuite de gaz après extinction de la flamme.

La flamme pilote est allumée par un allumeur piézoélectrique. L'état et le fonctionnement du brûleur pilote peuvent être contrôlés via un orifice situé sur le panneau avant de l'appareil.

Les états de fonctionnement de la vanne à gaz sont indiqués comme suit :



arrêt - éteint



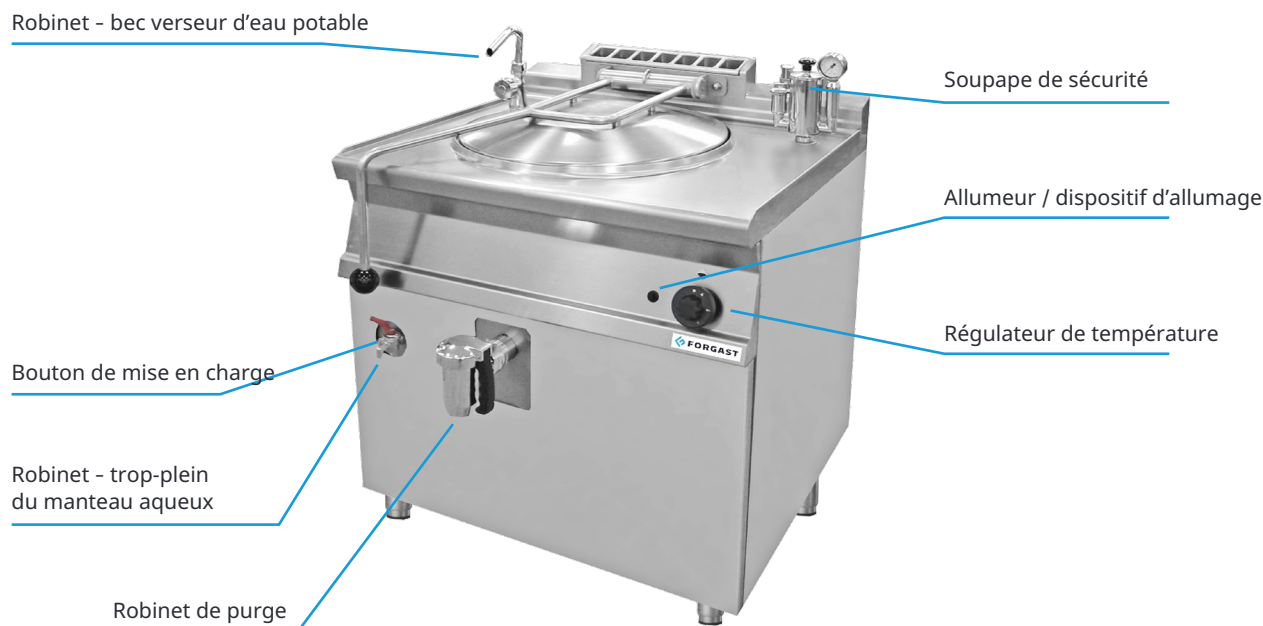
allumage - mise en marche



flamme principale - flamme principale

3. DONNÉES TECHNIQUES

MODÈLE	GLR782
Alimentation	Gaz G20; GZ50
Puissance	12,5 kW
Puissance calorifique nominale du brûleur (kW/ (MJ/h))	12/43,2
Consommation de gaz	1,2 m ³
Brûleur principal gaz naturel 20 mbar (gaz H ~34 MJ/m ³)	190
Brûleur principal gaz naturel 25 mbar (gaz H et E ~34 MJ/m ³)	180
Mode économique – gaz naturel (H et E) (pression minimale mbar)	3
Brûleur pilote gaz naturel (gaz H ~34MJ/m ³)	40
Pression de service de la vapeur dans la chemise d'eau	0,45 bar ± 0,05 bar
Charge en mode Éco	~25-30%
Matériau de fabrication	Acier inoxydable
Dimensions de la connexion gaz	Raccord C1/2" filetage extérieur
Classe selon EN 203-1	I2HE 20/25 mbar
Rendement thermique de 20 °C à 90 °C	min. 60 %
Conception du corps de la chaudière relative à l'évacuation des fumées (les fumées dégagées sont évacuées par la hotte aspirante)	„A1”
Capacité de la chaudière	80 l
Capacité de la cuve à eau	23 l
Température de la vapeur	111°C
Raccordement pour eau potable	ISO228-G1/2”
Raccordement pour eau adoucie	ISO228-G1/2”
Temps de chauffe pour 80 l d'eau (20 - 90 °C)	56 min
Dimensions (L x P x H)	800 x 700 x 900 mm
Poids	92 kg



4. TRANSPORT ET STOCKAGE

L'appareil est protégé par un film plastique avant le transport et placé sur une palette.

L'appareil doit être stocké emballé dans un local sec et abrité. L'appareil est sensible aux chocs, qu'il faut impérativement éviter. La chaudière doit être transportée à l'aide d'un chariot élévateur. Après installation, la chaudière et son couvercle doivent être nettoyés avec un produit spécialement conçu pour les surfaces en acier inoxydable.

5. INSTALLATION

Le déballage de la chaudière doit être réalisé avec la plus grande attention. Il convient de retirer le film de protection du couvercle et de la cuve, puis de les laver à l'eau tiède avec un détergent doux avant de les essuyer parfaitement.

Il est interdit d'utiliser des produits contenant du chlore ou ses dérivés. L'utilisation de tels produits peut entraîner la formation de foyers de corrosion. Il convient de respecter les instructions données dans la section Nettoyage.

Avant toute mise en service de l'appareil, il est impératif de lire attentivement le présent manuel d'utilisation.

Avant la mise en route de l'appareil, l'opérateur doit s'assurer du respect des normes légales en vigueur dans le pays d'utilisation.

L'appareil doit être installé exclusivement dans une pièce dotée d'une bonne ventilation et exempte de conditions susceptibles de favoriser la corrosion. Après avoir positionné l'appareil à son emplacement d'installation, il convient de le niveler à l'aide des pieds réglables.

Il est impératif de veiller à ne pas déplacer la chaudière après son nivellement et sa mise en service, car cela pourrait entraîner des dommages.

La chaudière doit être installée sur un sol incombustible et résistant aux hautes températures. Il est interdit de stocker des matériaux inflammables (par exemple, des chiffons de vaisselle, des documents, des outils en plastique) à proximité de la grille d'extraction ou de la sortie des gaz d'échappement, à une distance inférieure à 200 mm.

Raccordement électrique

Le fonctionnement de la chaudière ne nécessite pas d'alimentation électrique complémentaire. Conformément aux normes applicables en matière de protection contre les risques d'électrocution, elle doit être raccordée au circuit équipotentiel. Pour ce faire, il convient d'utiliser la vis indiquée sur la figure 2.

L'utilisation d'un appareil dépourvu d'une protection efficace contre les chocs électriques est strictement interdite !

Le raccordement électrique (circuit équipotentiel) de l'appareil doit être réalisé exclusivement par une personne titulaire des habilitations appropriées, dûment attestées par une mention dans la carte de garantie.

Raccordement à l'alimentation en eau

Pour obtenir des informations concernant les paramètres des points de raccordement, veuillez vous référer à la figure 2. La conception de l'appareil prévoit des points de raccordement séparés pour le remplissage de la chaudière avec de l'eau potable et de l'eau technique (adoucée). L'usage d'eau potable au lieu d'eau adoucie dans le manteau d'eau provoquera une accumulation excessive de tartre, ce qui affecte négativement l'efficacité ainsi que la durée d'exploitation sans panne de l'appareil.

Le raccordement de l'appareil à l'alimentation en eau doit être effectué exclusivement par un technicien de maintenance qualifié.

Afin d'éliminer les impuretés présentes dans le réseau d'alimentation en eau, il est impératif d'installer un filtre à eau.

Raccordement pour l'évacuation de l'eau

Il est indispensable de prévoir un système d'évacuation adapté pour les liquides employés lors du nettoyage de la chaudière.

Le raccordement doit impérativement être réalisé conformément au schéma présenté à la figure 3.

Raccordement à l'alimentation en gaz (prise de gaz)

L'utilisateur est tenu d'assurer l'alimentation en gaz conformément aux données techniques fournies et en respectant strictement les normes de sécurité technique ainsi que les spécifications du fournisseur de gaz.

Un détendeur de gaz doit être installé en amont de l'appareil afin de garantir les paramètres spécifiés dans le tableau « Données Techniques ».

Le raccordement gaz de l'appareil doit être réalisé exclusivement par une personne qualifiée, ce qui doit faire l'objet d'une mention dans la carte de garantie.

Le raccord gaz d'alimentation est équipé d'un embout fileté, dont la position et les dimensions sont indiquées sur la Figure 2. Il est recommandé d'utiliser un tuyau flexible pour le raccordement de l'appareil au réseau de gaz.



ATTENTION !

L'emploi de tuyaux flexibles d'alimentation certifiés est strictement obligatoire.

Le diamètre intérieur du conduit doit être inférieur à 10 mm. (Les conduits flexibles d'un diamètre intérieur de 6 mm, employés dans les équipements électroménagers, ne permettent pas d'assurer le débit de gaz requis.) Lors de l'utilisation de conduits flexibles pour le raccordement gaz, il est impératif de respecter strictement les consignes du fabricant relatives à leur installation et remplacement.

Évacuation des fumées et ventilation.

Les fumées provenant de l'appareil peuvent être rejetées dans le local cuisine.

Il convient d'assurer une extraction et un renouvellement d'air adéquats, conformément aux dispositions légales en vigueur. Il est recommandé d'assurer un renouvellement d'air d'au moins 2 m³/h par kilowatt de puissance de l'appareil à gaz.

Système d'alimentation – gaz (réglage et contrôle)



ATTENTION !

L'appareil est configuré en usine pour un type unique de gaz et ses paramètres, comme indiqué sur la plaque signalétique.

En cas d'utilisation d'un autre type de gaz et de ses paramètres, les composants de l'appareil doivent être modifiés.

Cette modification ne peut être réalisée que par le service agréé Forcast ou par une personne disposant des qualifications requises

Toute modification doit être consignée dans la carte de garantie par une mention appropriée.

Les buses destinées à d'autres types de gaz ne sont pas fournies en équipement d'origine.

Contrôle

Il est impératif de vérifier que la pression du gaz d'alimentation est conforme au type de gaz utilisé (gaz H et E 20/25 mbar).

En cas de changement vers un autre type de gaz, il convient d'abord de déterminer précisément son type (gaz H et E 25 mbar ou gaz H 20 mbar).

Remplacement des buses

Il convient de sélectionner deux buses du brûleur principal et de les remplacer par des buses adaptées au nouveau type de gaz, conformément aux indications du tableau « Données techniques ».

Après le remplacement des buses, il est impératif de régler la pression du brûleur appropriée au type de gaz en utilisant la vanne de gaz PEL23SO, conformément au tableau « Données techniques ».

Dans un premier temps (après avoir dévissé la vis de sécurité), il faut connecter le manomètre au raccord destiné à la mesure de pression.

Ouvrir la vanne principale de gaz, vérifier l'étanchéité de l'ensemble de l'installation gaz et contrôler le niveau de pression d'alimentation.

Réglage de la flamme maximale

La flamme maximale ne nécessite pas de réglage spécifique, car la dimension de la buse, combinée à la vis de réglage du réducteur de pression de la vanne gaz complètement ouverte, garantit le débit requis pour le type de gaz utilisé.

Régler la longueur de la flamme du brûleur pilote afin qu'elle atteigne la thermocouple pour assurer une détection optimale.

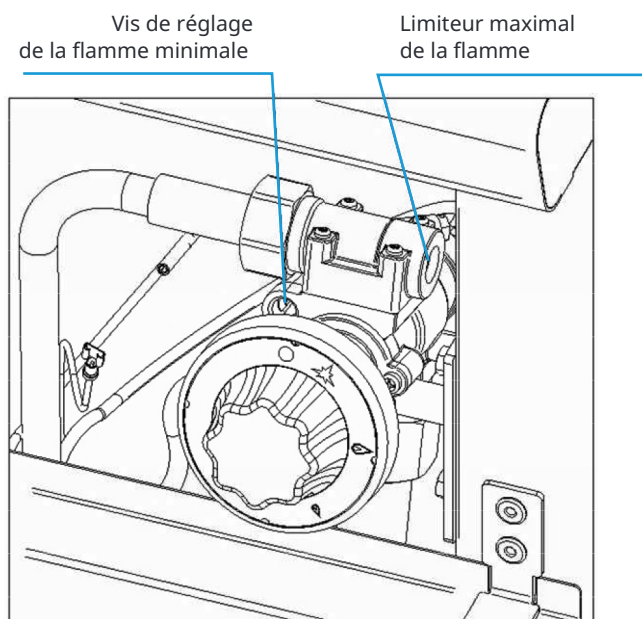
Pour les gaz naturels, régler la pression du brûleur principal à au moins 3 mbar pour la flamme minimale.



ATTENTION !

Après avoir réglé la flamme minimale, effectuer plusieurs essais d'allumage sécurisé du brûleur. Le flux d'air dans la pièce peut affecter la sécurité du fonctionnement du brûleur en mode flamme minimale.

Après avoir réalisé les opérations ci-dessus, montez la couverture/la protection.



Modifications de l'étiquetage

Après changement du type de gaz d'alimentation, fixez sur l'appareil la plaque signalétique fournie avec les injecteurs, afin de confirmer la modification effectuée.

Test de fonctionnement

Après avoir réalisé toutes les connexions (gaz et eau) de l'appareil, procédez aux opérations suivantes :

- Ouvrir la vanne principale de gaz ainsi que les vannes d'alimentation en eau potable et en eau traitée.
- Vérifier l'étanchéité des raccordements gaz et hydrauliques.
- Remplir le réservoir du manteau d'eau jusqu'au niveau maximal. Le remplissage doit se poursuivre jusqu'à ce que de l'eau s'écoule par la vanne de trop-plein ou l'indicateur de niveau ouvert. Fermer ensuite la vanne d'alimentation en eau ainsi que la vanne de trop-plein.



ATTENTION !

La procédure de remplissage doit être réalisée uniquement lorsque la chaudière est froide et ne produit aucune vapeur sous pression. L'utilisation d'eau potable à la place de l'eau adoucie (provenant du système de traitement) dans le manteau d'eau entraîne une accumulation accrue de tartre, nécessitant des contrôles et un nettoyage fréquents. Dans des cas extrêmes, le dépôt de tartre peut entraîner des dommages permanents à l'appareil.

- Remplir la chaudière d'eau par la valve équipée d'un bec orientable jusqu'à un niveau supérieur à l'orifice de la vanne de vidange, puis vérifier l'étanchéité des raccords.
- Positionner la molette de réglage de la puissance sur **ignite - allumage**, puis allumer le brûleur pilote à l'aide d'un allumeur ou d'un dispositif piézoélectrique.
- Après confirmation du bon allumage du brûleur pilote, régler la molette de réglage de la puissance sur la position de fonctionnement du brûleur principal **main flammé - flamme principale**.
- Augmenter la puissance en tournant la molette de réglage de la puissance dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Il convient d'allumer puis de vérifier le fonctionnement de la chaudière à tous les niveaux de chauffage. Il convient de vérifier le bon fonctionnement de la vanne d'évent, de l'arrivée d'air, de la soupape de sécurité, du manomètre, de l'interrupteur de pression ainsi que l'étanchéité de l'installation.
- Après la fin du chauffage, le régulateur de puissance doit être positionné sur «0».
- Après la vérification du fonctionnement de la chaudière, il convient de la vider. Une fois complètement refroidie, elle peut être nettoyée conformément aux instructions figurant dans le chapitre dédié au nettoyage. Si l'appareil ne doit pas être utilisé pendant une longue période, il convient de fermer la vanne d'arrivée de gaz principale ainsi que l'arrivée d'eau.
- Si la température ambiante risque de descendre en dessous de zéro, il est impératif de vider complètement la chemise d'eau ainsi que toutes les conduites d'alimentation en eau. La présence même d'une faible quantité d'eau dans ces éléments peut causer des dommages irréversibles à l'appareil, lesquels ne seront pas couverts par la garantie du fabricant.
- Durant toute période d'arrêt, le couvercle de la chaudière doit être impérativement fermé.

6. UTILISATION

L'appareil doit être manipulé exclusivement par des personnes ayant reçu une formation spécifique sur son fonctionnement, les risques liés à son usage, ainsi que sur les mesures de protection à appliquer. Il est strictement interdit de faire fonctionner l'appareil lorsque les éléments de son habillage sont retirés ou en cas de panne ou de dysfonctionnement.

L'utilisation de la chaudière de cuisson doit s'effectuer conformément aux instructions suivantes :

Contrôler le bon fonctionnement de la vanne de sécurité :

- Soulever le bouton en plastique de la vanne de sécurité lorsque la chaudière est froide et ne génère aucune vapeur sous pression dans la chemise d'eau. Le bouton doit pouvoir se déplacer librement sur une distance de 15 mm vers le haut sous une force de 0,8 kg.
- Pousser la vanne d'arrivée d'air qui, après relâchement, doit revenir automatiquement à sa position initiale.
- Vérifier le niveau d'eau dans le manteau d'eau. Si le niveau d'eau est inférieur au repère minimal (chaudière froide), il convient de le remplir jusqu'au niveau maximal. **Le manteau d'eau doit être rempli d'eau douce.**
- Introduire le plat destiné à la cuisson à l'intérieur de la chaudière, puis mettre en marche le brûleur à gaz.
- Après ouverture de la vanne principale de gaz, l'appareil est prêt à fonctionner.
- En appuyant sur la molette de réglage de la puissance, positionnez-la sur **ignite - allumage**, puis enfoncez-la complètement et maintenez-la enfoncée.

- Presser une ou deux fois le bouton de l'allumeur piézoélectrique. Relâcher le bouton du réglage de puissance 10 à 15 secondes après l'allumage du brûleur pilote. Vérifier la bonne combustion du brûleur pilote à travers l'orifice situé sur le panneau avant de l'appareil.
- Presser légèrement le bouton de la vanne de gaz, puis le tourner dans le sens antihoraire jusqu'à la position **main flame - flamme principale**. Le brûleur fonctionnera alors avec la flamme maximale et la puissance de chauffe maximale.
- La position **minimum flame - flamme minimale** peut être réglée après avoir atteint la température maximale du contenu de la chaudière, en tournant le bouton dans le sens antihoraire. Le brûleur démarre avec une flamme minimale et une puissance de chauffage réduite.

Cuisson

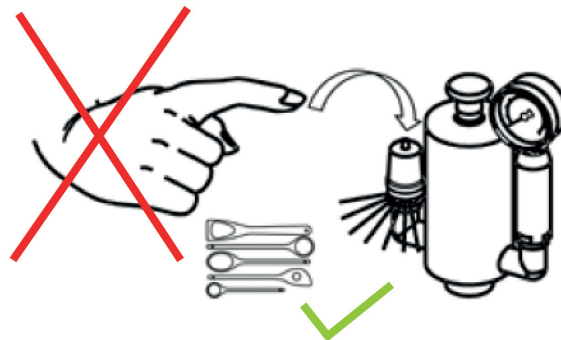
Placez le plat destiné au traitement à l'intérieur de la chaudière et réglez la puissance du brûleur en tournant la commande de la vanne à gaz à une position comprise entre les réglages minimum et maximum.

- Ouvrez le couvercle de la chaudière avec précaution et lentement afin de prévenir tout risque de brûlure des mains par la vapeur.
- Ne touchez jamais à mains nues les éléments chauds de la vanne de vidange. Portez des gants de protection contre les températures élevées.
- Pendant la cuisson, contrôlez en permanence la pression indiquée par le manomètre. Si elle dépasse 0,5 bar ou si le manomètre ne donne aucune indication alors que la chaudière est sous chauffage normal, contactez immédiatement le service agréé Forcast.
- Si de la vapeur ou de l'eau s'échappent en continu de l'appareil par la soupape de sécurité ou par tout autre élément de l'appareil (à l'exception de la partie d'aération, lorsque la température de l'eau est d'environ 70 °C), il faut contacter le service après-vente agréé Forcast.
- Réduire la flamme si la soupape de sécurité se déclenche pendant l'utilisation.
- Il faut couper l'alimentation en gaz de l'appareil et contacter un service de réparation agréé si, pendant le fonctionnement, de la vapeur s'échappe continuellement de la soupape de sécurité ou d'autres soupapes à une pression inférieure à 0,5 bar, ou si une fuite d'eau est détec-



ATTENTION !

Si l'appui sur l'interrupteur de la soupape de sécurité s'avère nécessaire pendant le fonctionnement de l'appareil, cette opération doit être effectuée à l'aide d'un instrument de cuisine émoussé. Réaliser cette opération avec une main non protégée peut provoquer des brûlures graves !



L'appareil ne doit en aucun cas être utilisé si l'un de ses organes de commande ou de contrôle est défectueux ou endommagé.

Le dégagement d'odeurs et de fumée lors de la première mise en chauffe de l'appareil est un phénomène normal, causé par la combustion des protections d'usine. Ce phénomène doit cesser après plusieurs dizaines de minutes de fonctionnement.

En cas d'apparition d'odeur ou de fumée lors de l'utilisation normale, il est impératif de mettre l'appareil hors service et de contacter le service après-vente Forcast.

Arrêt de l'appareil

Il convient de tourner la molette de réglage de la puissance sur la position = **off - arrêt**. En fin de journée de travail et lors d'un arrêt prolongé de l'appareil, il est également nécessaire de fermer la vanne d'arrivée de gaz ainsi que l'arrivée d'eau.

7. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Vider l'appareil par le robinet de purge ou retirer les produits à l'aide d'une louche. Puis procéder au nettoyage de la chaudière. Avant toute opération de nettoyage de l'appareil, fermer impérativement la vanne d'arrivée de gaz. Utiliser exclusivement des détergents spécifiquement conçus pour le nettoyage des chaudières de cuisson et des surfaces en acier inoxydable constituant la carrosserie de l'appareil.

Il est essentiel de respecter les consignes suivantes :

Les produits agressifs ou corrosifs ainsi que certains détergents peuvent causer des dommages irréversibles et des décolorations sur les surfaces en acier inoxydable. Il convient d'éviter l'emploi de produits désinfectants contenant du chlore, car ils sont particulièrement nocifs pour l'acier inoxydable et peuvent favoriser l'apparition de points de corrosion. L'utilisation de tampons métalliques ou de tout autre outil abrasif est strictement interdite pour le nettoyage de l'intérieur de la chaudière ainsi que de sa carrosserie. Cela entraînerait la formation de rayures sur la surface nettoyée et, dans certains cas, la création de points de corrosion.

Lors du nettoyage de surfaces chaudes, l'efficacité et l'agressivité du détergent à l'égard des matériaux augmentent simultanément.

Le nettoyage et l'utilisation de détergents doivent impérativement être effectués après un refroidissement complet de l'appareil.

Il convient de respecter rigoureusement les instructions relatives à la concentration des détergents.

Il est STRICTEMENT INTERDIT de nettoyer le boîtier de l'appareil sous un jet d'eau.

Au moins une fois par semaine, voire plus fréquemment si nécessaire, nettoyer le robinet de purge après avoir retiré le cône.

Les surfaces coniques du robinet de purge doivent être lubrifiées avec une graisse alimentaire.

Entretien

La qualité des matériaux et la conception des composants de l'appareil dispensent de tout entretien spécial par l'utilisateur, hormis une supervision continue lors de son fonctionnement.

Le contrôle opérationnel et l'entretien préventif destinés à prévenir toute défaillance des éléments gaz et des dispositifs de sécurité doivent être effectués annuellement par le service agréé Forgast. Ce contrôle doit être dûment attesté dans la « Carte de garantie » fournie avec l'appareil. Une entrée correctement réalisée doit comporter la date, l'étendue des travaux effectués ainsi que la signature lisible de la personne habilitée à effectuer le contrôle.

La garantie constructeur s'applique uniquement aux équipements disposant d'une confirmation des contrôles effectués, dûment inscrite dans la carte de garantie. En l'absence d'inscriptions, l'équipement doit être mis hors service et l'utilisateur perd tout droit aux prestations de garantie.

Contrôle du système gaz

Contrôle des conduits du brûleur, du brûleur veilleuse, du réducteur, de la thermocouple, des connexions, des surfaces de la chambre de combustion, des conduits d'évacuation des fumées, de l'isolation thermique en vérifiant l'étanchéité, la performance, la fonctionnalité, les dépôts de suie, la corrosion et l'usure, etc.

Le raccord gaz flexible doit être remplacé tous les 5 ans.

Vérification du système de sécurité et de l'installation de la chaudière.

L'entretien et le contrôle périodique comprennent les opérations suivantes (réglage, nettoyage ou remplacement si nécessaire) :

- Éléments de sécurité : manomètre, voyants, pressostat, vanne d'arrivée d'air et purgeur. Contrôle de la vanne de sécurité en vue de vérifier son étanchéité et son bon fonctionnement. Fig. 1.
- Mise à la terre de sécurité, fixation des équipements hydrauliques, vérification correcte des protections contre l'eau,
- Degré d'entartrage de la chemise d'eau (détartrage). Ces opérations doivent être effectuées par un service spécialisé au moins une fois tous les trois ans. Le détartrage constitue un type spécifique d'entretien, pour lequel il convient d'utiliser un produit détartrant recommandé pour les composants en acier inoxydable.
- Vérification de l'étanchéité de l'installation d'eau et d'évacuation des eaux usées, contrôle du bon fonctionnement de la fermeture de la vanne de vidange, ainsi que des vannes d'eau chaude et froide, et de la vanne d'évacuation de la vapeur du manteau d'eau. L'entretien doit être réalisé exclusivement après la fermeture de la vanne principale de gaz.

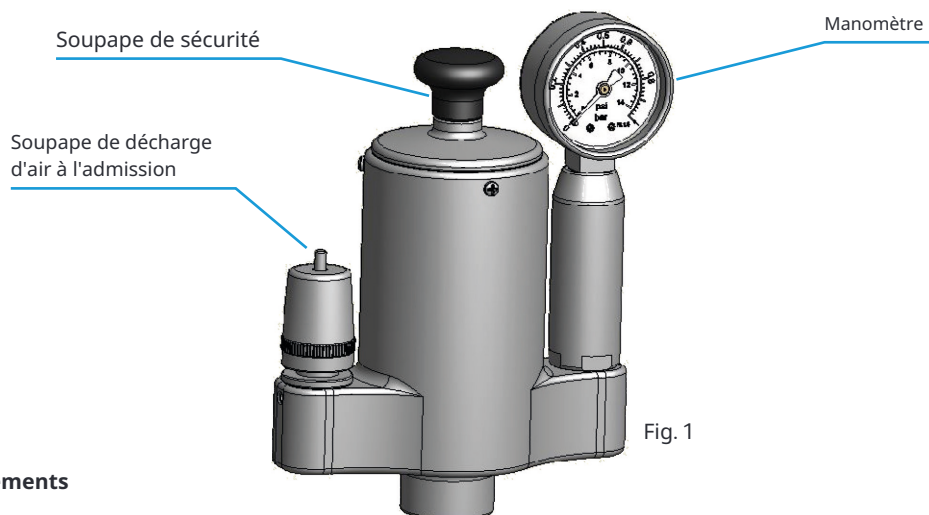
Exigences de sécurité

Lors de la mise en service et de l'utilisation des chaudières, il est impératif de respecter les réglementations légales applicables dans tous les États membres de l'Union européenne :

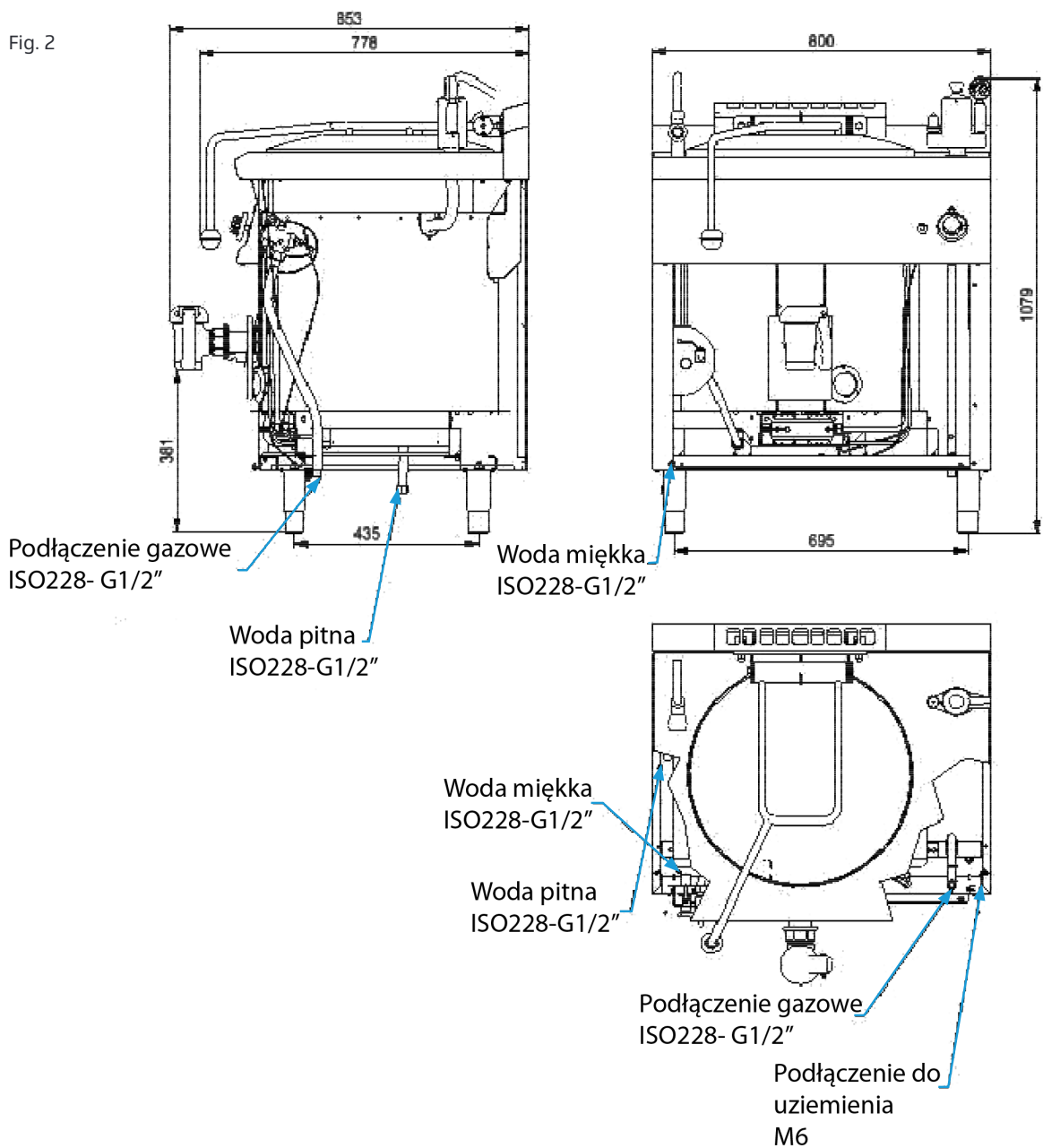
- Exigences relatives à la protection contre les risques de choc électrique ;
- Exigences relatives aux installations de gaz ;
- Exigences relatives aux systèmes d'évacuation des fumées et à la ventilation.

8. SCHÉMAS

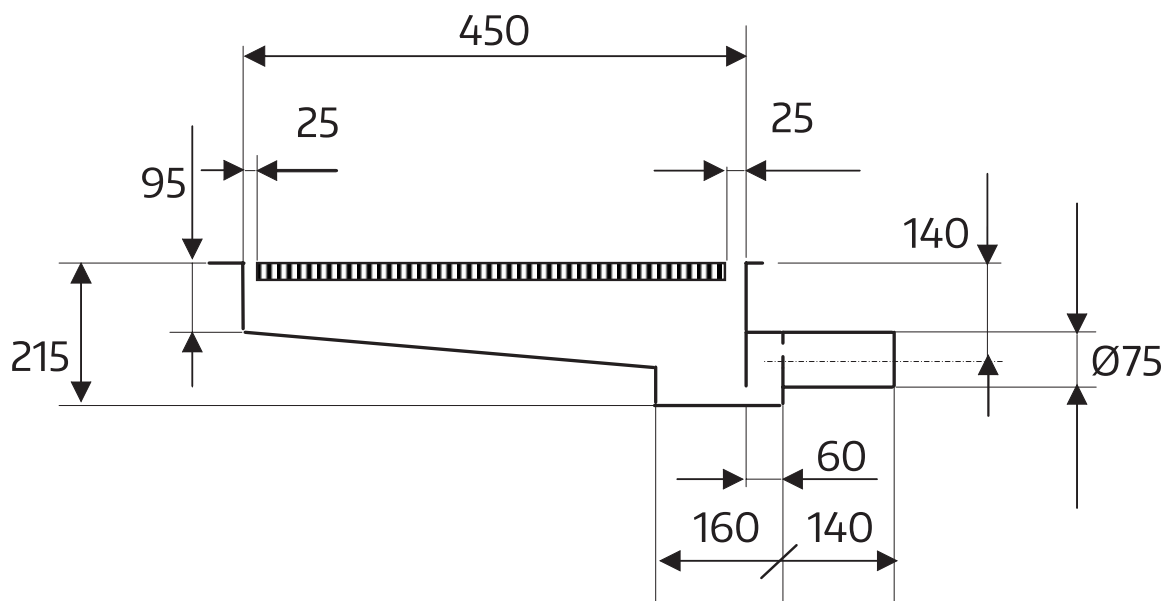
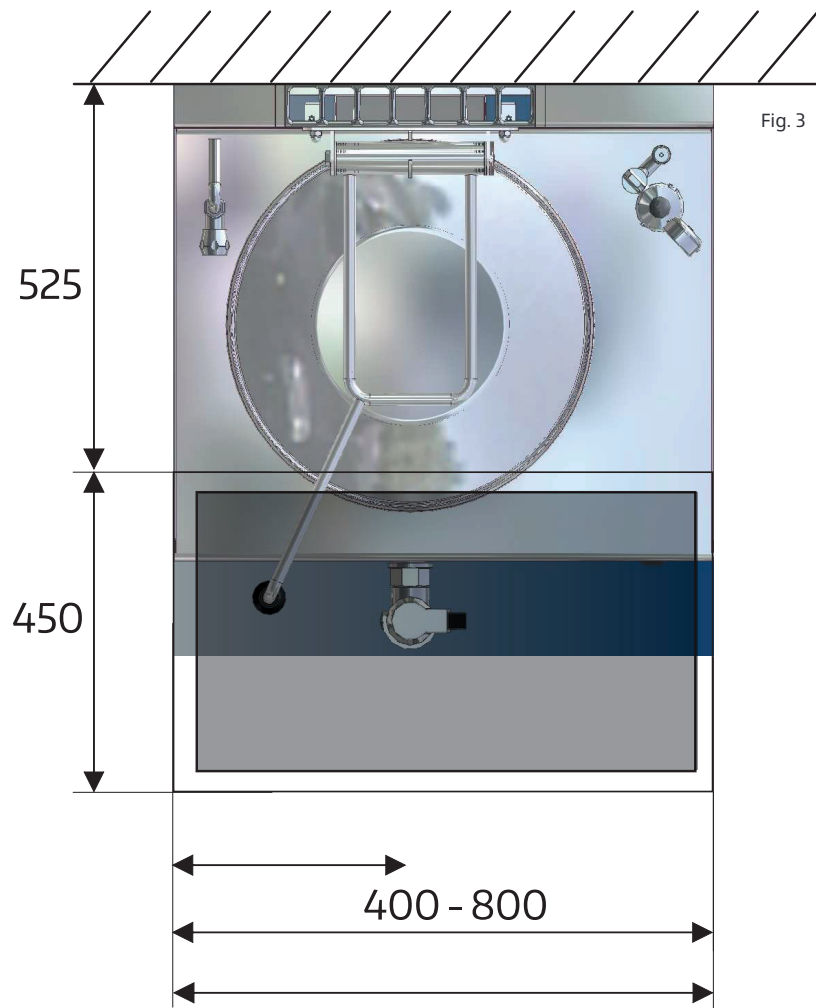
Soupape de sécurité



Dimensions - schéma des raccords



Évacuation d'eau (canalisée)



9. GESTION DES DÉCHETS ET ÉLIMINATION

En fin de cycle de vie du produit, il est interdit de jeter l'équipement dans un lieu susceptible de nuire à l'environnement.

Le stockage temporaire des déchets dangereux en vue de leur élimination ultérieure est autorisé. Il est impératif de respecter les réglementations environnementales applicables dans le pays d'utilisation de l'appareil.

L'appareil doit être confié à des entreprises spécialisées pour sa collecte, son démontage et son élimination.

L'appareil doit être démonté en séparant les composants et en les classant selon leur nature chimique, en prenant en compte que certains peuvent être recyclés et réutilisés de manière similaire aux déchets ménagers. Avant toute élimination, il est nécessaire de rendre l'appareil inutilisable en débranchant son câble d'alimentation.

Le matériau issu de l'élimination, s'il n'est pas destiné à une réutilisation, doit être confié à un point de collecte ou à une installation de stockage conforme à la réglementation en vigueur.

La présence d'un symbole DEEE sur le produit indique qu'il ne peut être traité comme un déchet ménager ordinaire. Il doit être éliminé de manière appropriée afin de prévenir tout impact négatif sur l'environnement et la santé humaine.

Pour obtenir davantage d'informations sur le recyclage de ce produit, veuillez contacter le fabricant, le service après-vente ou l'organisme local chargé de la gestion des déchets.

Les opérations de démontage de l'appareil doivent impérativement être réalisées par un personnel qualifié.

En cas de montage ultérieur de l'appareil, toutes les opérations doivent être exécutées avec la plus grande précaution afin de ne pas endommager ses composants.

Le fabricant ne saurait être tenu responsable de tout dysfonctionnement ou désagrément résultant d'une intervention par un personnel non autorisé.



ÉLIMINATION

L'emballage ainsi que les matériaux utilisés sont entièrement recyclables à 100 % et portent le symbole .



L'élimination doit être effectuée en conformité avec les réglementations locales en vigueur. Les éléments d'emballage (sacs en plastique, fragments de polystyrène, etc.) doivent être tenus hors de la portée des enfants, car ils représentent un risque potentiel.

L'appareil est fabriqué avec des matériaux destinés au recyclage. Cet appareil est conforme à la Directive Européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Le respect des procédures correctes d'élimination de cet appareil contribue à prévenir les éventuelles conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine.



Le symbole apposé sur l'appareil ou dans sa documentation atteste qu'il ne doit pas être traité comme un déchet ménager ordinaire.

Les équipements doivent être remis à un centre spécialisé dans la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques.

Lors de la mise au rebut de l'appareil, il est impératif de le rendre inutilisable (en empêchant toute mise en marche), notamment en sectionnant le câble d'alimentation et en retirant la porte, les clayettes ainsi que tout autre élément susceptible de présenter un risque.

Il est strictement interdit de permettre toute situation où l'on pourrait grimper sur l'appareil ou s'y retrouver enfermé. L'appareil doit être éliminé en strict respect des réglementations locales relatives à la gestion des déchets, en le déposant dans un point de collecte agréé. Ne jamais laisser l'appareil sans surveillance, car il peut représenter un danger pour les enfants.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

L'appareil a été fabriqué conformément aux exigences de sécurité énoncées dans les directives européennes et aux normes applicables. Suite à cette conformité, le fabricant déclare que ses produits respectent la législation européenne en vigueur et portent par conséquent le marquage CE approprié, autorisant leur commercialisation dans les pays européens.

La déclaration de conformité, remise sur demande de l'utilisateur, est disponible en format électronique ou papier au siège du fabricant ou sur le site Internet www.mmgaastro.pl

Forgast - ul. Owsiana 58A, 40-780 Katowice, Polska - Tel.: +48 327 508 166

